

## Commission des Infractions aux Règles de Jeu (CIRJ)

### Décisions CIRJ du 24 octobre 2008 :

NOM	PRENOM	CLUB	DIV	MATCH	DATE	INFRACTION	DECISION CIRJ
BARRETEAU	Benoît	La Roche sur Yon	D2	Nantes - La Roche sur Yon	18/10/08	cinglage	<b>méconduite pour le match</b>
BOULARD	Maxence	Toulon	D3	Toulon - Valence	18/10/08	altercation	<b>1 match ferme</b>
BOUVIER	Benjamin	Niort	D3	Niort - Poitiers	18/10/08	incorrection envers les officiels	<b>1 match ferme</b>
CAULY	Jill	Bordeaux	D1	Valence - Bordeaux	18/10/08	seconde pénalité de méconduite	<b>méconduite pour le match</b>
FORTIN	Dany	Nantes	D2	Nantes - La Roche sur Yon	18/10/08	crosse haute	<b>méconduite pour le match</b>
GUMUCIO	Fabien	Evry	CdF	Meudon - Evry	21/10/08	incorrection envers les officiels	<b>1 match ferme et 1 match avec sursis</b>
LEVEQUE	Frédéric	Niort	D3	Niort - Poitiers	18/10/08	incorrection envers les officiels	<b>1 match ferme</b>
PENEL	Johann	Valence	D3	Toulon - Valence	18/10/08	seconde pénalité de méconduite	<b>méconduite pour le match</b>
PEPY	Quentin	Villard de Lans	CdF	Grenoble - Villard	21/10/08	incorrection envers les officiels	<b>2 matchs fermes</b>
VALENTIN	Godeffroy	Epinal	D3	Epinal - Colmar	18/10/08	incorrection envers les officiels	<b>1 match ferme</b>
VENIEN	Charly	Poitiers	D3	Niort - Poitiers	18/10/08	charge au niveau de la tête	<b>complément d'information</b>
WILLIAMS	David	Evry	CdF	Meudon - Evry	21/10/08	crosse haute	<b>méconduite pour le match</b>

*L'infraction indiquée correspond à la codification IIHF ; la décision prend en compte la nature de la pénalité (MPM ou PMM) et les circonstances de l'infraction.*